

Normands et Bretons au chevet de la baie

Carolles — Scientifiques et techniciens issus du monde associatif breton et normand se sont retrouvés pour exposer leurs constats sur l'évolution de l'environnement dans la baie.

Pourquoi ? Comment ?

Qui était à l'origine de cette rencontre ?

L'idée de cette rencontre inter-régionale est venue d'un entretien avec Gilles Traimond, sous-préfet d'Avranches, « lequel avec son homologue de Saint-Malo, s'inquiétait alors de voir se disperser les actions des associations environnementales œuvrant dans la baie, alors que les contraintes sont les mêmes sur les deux rives du Couesnon », expose Patrick Bouland, président de l'Ageb (Association des amis du site de Genêts, de ses environs et de la baie), une des sept associations représentées à cette réunion.

Des associations normandes et bretonnes ont participé à cette rencontre. Lesquelles ?

Les Amis de la défense de la vallée du Lude (ADVL) avaient lancé cette rencontre, à laquelle participaient, Les Amis du rivage de la baie du Mont Saint-Michel, les Amis d'Aqueville, Manche Nature, Granville et Pays de Granville environnement, le Crépa (Comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la

nature en Normandie) et l'Apeme (Association Pays d'émeraude mer environnement).

Quel a été le thème principal des échanges ?

Le thème principalement développé a été le suivi sur l'évolution de l'ensablement dans la baie du Mont Saint-Michel. L'impact du rétablissement du caractère maritime du Mont Saint-Michel a largement été évoqué. À l'aide des données satellitales et des levés LIDAR (méthode de télédétection semblable au radar) projetés à l'assistance, Patrick Dacheux, vice-président de l'ADVL, et Patrick Bouland ont développé leurs observations. « Les huit années (depuis 2013) de chasse d'eau n'ont pas eu l'impact escompté par les études préalables sur la dynamique entourant le Mont », constatent les scientifiques.

Quels ont été les autres constats des scientifiques ?

Depuis 2009, la gestion du barrage du Couesnon « a imposé un impact déterminant sur l'évolution de la sédimentation ». Au lieu d'entourer le Mont, les deux bras du Couesnon « ont tendance à s'en écarter vers



Patrick Bouland et Patrick Dacheux (au centre, sans masque) ont développé leur analyse sur l'évolution sédimentaire dans la baie du Mont Saint-Michel.

PHOTO: OUEST-FRANCE

l'ouest et le sud-est ». Les bancs de sable au pied du Mont « restent toujours actifs », la partie orientale de la Petite Baie « est devenue accessible à pied sec un jour sur trois ». L'embouchure de la Sée-Sélune s'ensable par l'aval, et les scientifiques de poser la question : « Si la Sée-Sélune passait au sud du Mont, quels impacts, quelles conséquences » ?

Quels ont été les autres sujets

évoqués ?

L'Apeme a soulevé la pollution liée à la destruction des moules trop petites pour être commercialisées. Cette destruction a un impact sur la qualité des eaux dans la baie du Mont Saint-Michel. L'Apeme a contesté en justice l'autorisation donnée aux conchyliculteurs de les déposer en baie. Le juge a suspendu l'arrêté préfectoral, considérant que ces moules non commercialisables constituent des déchets.